

Travaux d'augmentation du débit internet



Comme vous avez pu le constater des travaux ont été effectués à l'entrée du Bourg. Ceux-ci permettront **d'augmenter le débit internet sur Ouchamps grâce au passage en fibre optique de la liaison**

entre les Montils et Ouchamps. L'augmentation sera effective à partir de Janvier 2015. Ces travaux sont financés en totalité par le Conseil général.

Nouveaux horaires pour la bibliothèque

Mercredi : 16h à 17h30 (nouveau créneau horaire)

Samedi : 10h30 à 12h (pas de changement)

Nous tenons à remercier chaleureusement les bénévoles qui ont œuvré et continueront à le faire pour que la bibliothèque soit un espace accessible et accueillant. Les personnes désireuses de tenir la bibliothèque, de manière ponctuelle ou régulière, peuvent se présenter directement sur place aux horaires d'ouverture.

AGENDA MUNICIPAL ET ASSOCIATIF

19 avril : Lancement du Salon des artistes

Retrouvez le salon des artistes régionaux

les week-ends du 26-27 avril et du 3-4 mai de 14h30 à 19h

28 avril : Séance du conseil municipal

1er mai : Randonnée pédestre organisée par le Comité des fêtes. Départ de 7h30 à 10h30 devant la mairie.

8 mai : Commémoration à 10h30 devant les monuments aux morts en présence Harmonie Municipale 'Contres-UT'

17-18 mai : Rendez-vous œnologique

« les Vins contés » (rue Toussaint Galloux)

22 mai : Repas de clôture de l'UNRPA

24 mai : Anne Roumanoff à l'Espace Beaugard

25 mai : Elections européennes

27 mai : Présentation du collège de Contres à la Salle des fêtes aux parents des futurs collégiens.

15 juin : Randonnée musicale organisé par RVLS sur Ouchamps

Été 2014 : Jobs pour les 16-18 ans

Les jeunes de 16 à 18 ans, garçons ou filles, intéressés par **un job d'une semaine cet été (du 07 au 12 juillet)**, peuvent s'inscrire jusqu'au 20 mai, auprès de la mairie (dans la limite des places disponibles. Plus d'informations à venir en mairie et sur le site web.

Sur le modèle de ce qui existe depuis plusieurs années à Fougères sur Bièvre, les jeunes Ouchampois pourront profiter d'un job rémunéré d'une semaine durant laquelle ils effectueront divers tâches d'entretien sur la commune (peinture, désherbage...)

Cette proposition faite durant la campagne aura un intérêt double, à la fois donner la possibilité aux jeunes de se faire une première expérience professionnelle rémunérée sur leurs vacances et les faire participer à la vie de la commune.

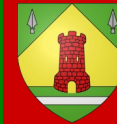
VIE SCOLAIRE : séjour au Blanc classe de CE2/CM1

Cette année, après une trêve d'une année, nous avons repris notre correspondance avec la classe de CE2 de l'école de Candé-sur-Beuvron. Nous sommes donc partis tous ensemble au Blanc, dans l'Indre, pour faire un voyage de quatre jours au pays des sorciers. Ce séjour de quatre jours a eu lieu du 17 au 20 mars. La concrétisation de ce projet a été rendue possible grâce à l'organisation d'une tombola (organisation conjointe entre les deux écoles) qui fut un franc succès ainsi qu'à l'aide de l'APER et du SIVOS que nous remercions à nouveau.



Voyage organisé par l'Amicale des Sapeurs pompiers

L'Amicale organise un voyage en Sardaigne avec 2 départs :
Départ 1/05/2015 : 939 €/personne (vacances scolaires)
Départ 5/06/2015 : 899 €/personne. Inscriptions avant mi-mai 2014 (départ 1/05) et mi-juillet (départ 5/06). Séjour de 8 jours et 7 nuits. Plus d'infos par téléphone au 06.82.82.06.14



Vous avez accordé votre confiance à la nouvelle équipe qui a pris ses fonctions le 5 avril dernier et nous vous en remercions.

La tâche que vous nous avez confiée est sans nul doute difficile, mais c'est avec enthousiasme et détermination que nous l'entreprenons.

Vous trouverez dans ces brèves informations, celles qui présentent l'organisation de votre nouvelle équipe municipale.

Au rythme de 4 par an : Avril, Juin, Septembre et Décembre, comme vous y étiez habitués, car nous souhaitons maintenir les bonnes pratiques instituées, vous trouverez dans ces pages l'actualité du Conseil Municipal, celle de la vie communale et associative, de même que l'agenda de la plupart des activités locales.

C'est en février que vous recevrez, je l'espère avec satisfaction, le bulletin municipal annuel.

Internauts, vous retrouverez toutes les informations municipales quotidiennement actualisées sur le web : www.communeouchamps.fr

Ensemble, en partageant nos points de vue, nous saurons agir pour donner à notre commune l'élan vital dont chacun sera à la fois acteur et bénéficiaire

André SIMON

INFOS MAIRIE

Tél : 02.54.44.02.88 Fax : 02.54.44.15.24

Site internet : www.communeouchamps.fr

Numéro d'urgence (hors périodes d'ouverture de la mairie) : 09.64.15.95.41

Ouverture du secrétariat :

Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi :
8h30 – 12h30

Jeudi : 13h - 16h30

Samedi : 10h - 12h (permanence d'élus)



NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

André SIMON, Maire d'Ouchamps



Didier ERULIN
Maire-Adjoint chargé
du développement
économique

Yolande CHERY
Maire-Adjoint chargée
de l'enfance, la jeu-
nesse, l'action sociale
et de la solidarité in-
tergénérationnelle

Laurent NOIRAUT
Maire-Adjoint chargé
de la vie communale
et associative

Thomas MÉNAGÉ
Maire-Adjoint chargé
de l'urbanisme, des

bâtiments et de la voirie

Christiane PERON – Conseillère Municipale Déléguée au Budget et aux Appels d'offres

Corinne MARCHAND – Conseillère Municipale Déléguée à la Communication

Thomas BAGRIN – Conseiller Municipal délégué à la sécurité

Autres conseillers municipaux : **BAUSIER Isabelle, BONNEFON Elodie, CHAMTON Line, GRANGER Pascal, LORILLOT Roger, PIGEON François, RAGONNET Stéphane**

Plan local d'urbanisme (PLU)

Le PLU a été voté le 19 mars dernier. Il est disponible en mairie et à la disposition des Ouchampois en permanence sur le site Internet de la commune.

A louer : logement municipal

Comprenant 3 chambres, le logement situé sur la place de l'Eglise est à louer à partir du 10 juin. Si vous êtes intéressé, présentez vous en mairie.

Taille de haies

Les habitants dont les haies ou arbres qui empiètent sur le domaine public, **sont tenus de les tailler afin qu'ils ne gênent ni le passage, ni la sécurité des piétons, ni la visibilité des automobilistes.**

En cas de non respect de ces consignes, la mairie se réserve le droit de faire procéder aux travaux aux frais du contrevenant.

Brulage dans les jardins

Le brûlage des ordures ménagères et produits toxiques à l'air est **interdit**. Celui des déchets verts doit rester limité en **priviliégiant le compostage et l'apport en déchetterie.**

Une autorisation de brûlage est à demander en mairie. Ces feux sont interdits les jours de grand vent et par temps de sécheresse.

Nuisances sonores

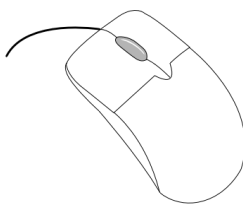
L'utilisation de tous les matériels bruyants est réglemmentée par arrêté préfectoral (Art.4-6/07/1990)

les jours ouvrables de **8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30.**

les samedis de **9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.**

les dimanches et jours fériés de **10h00 à 12h00.**

Ouverture du nouveau site internet



Retrouvez un nouveau site internet avec toutes les informations nécessaires pour bien vivre à Ouchamps : composition du Conseil, infos pratiques (horaires, fermetures exceptionnelles...), informations sur l'ensemble des démarches possibles en mairie,

l'agenda des évènements à venir, les publications communales, les objets trouvés, les informations relatives à la vie associative, économique, touristique,

www.communeouchamps.fr

Les + du nouveau site :

- **L'actualisation quotidienne du site :**
- **Consultation en ligne du Plan Local d'Urbanisme** (plans de zonage et règlement associé)
- Consultation du **planning de disponibilité de la Salle des fêtes** et réservation ligne
- Les **comptes rendus** des réunions de Conseil municipal

Agence Postale Communale

Tél : 02.54.44.02.66

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 16h30

Mardi et jeudi de 8h30 à 11h30

Samedi de 9h30 à 11h30

Levée du courrier : 15h en semaine & 11h30 le samedi

SIVOS Tél. 02.54.44.17.41 (1er étage de la mairie)

Mail : sivos.feingsfougeresouchamps@wanadoo.fr

Horaires lundi : 8h30 - 12h / 14h00 - 17h30

mercredi 8h30 - 12h **mardi et jeudi :** 8h30 - 12h / 14h - 17h

vendredi : 8h30 - 12h00

Inscriptions 2014/2015

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2014-2015 se font auprès du secrétariat du SIVOS. Elles concernent uniquement les enfants nés en 2011 pour la rentrée à l'école maternelle de Septembre 2014

Les inscriptions se font dès maintenant les lundi, mardi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h, et sur rendez-vous les lundi, mardi après midi et jeudi matin.

Documents nécessaires : livret de famille ou copie de l'extrait de l'acte de naissance de l'enfant et un justificatif de domicile de moins de 3 mois

Ordures ménagères et déchèteries

En raison de l'**absence de collecte le jeudi 1er mai** le ramassage aura lieu sur la commune le vendredi 2 mai

Horaires de la déchèterie de Cellettes

Lundi, mercredi, vendredi : 9h-12h / 13h45- 17h30

Samedi : 8h15-12h

Fermetures exceptionnelles les 1er, 8 et 29 mai 2014.

Taxi : Les ambulances et taxi d'Ouzouer

Départ compteur place de l'église. Tél. 02.54.82.42.04

Eglise : l'église reste ouverte pour ceux souhaitant la visiter ou s'y recueillir

Tennis : le court est en accès libre et gratuit. Merci de respecter ce lieu et de laisser dans l'état dans lequel vous l'avez trouvé.